

# Concours 2018

## Mode d'emploi à l'attention des professeurs

### Le thème

Le thème du concours est communiqué et développé à la rubrique « Concours 2018 » ; « Thème de recherche 2018 »

Toute participation au concours d'un élève est une acceptation par sa famille du règlement du concours.

**Seuls seront retenus dans la liste des lauréats les élèves pouvant participer au voyage** qui se déroulera cette année du 8 au 16 juillet 2018 (voir programme du voyage).

**Inutile donc d'envoyer les copies des élèves qui ne pourraient pas participer au voyage.**

Rappelez notamment aux élèves et aux parents que :

- Le voyage en avion est prévu au départ de Paris. Les parents sont donc seuls responsables de leur enfant jusqu'à la constitution du groupe à l'aéroport de Paris ; de même pour le retour : la responsabilité de l'Association Athéna et des accompagnateurs cesse à l'aéroport de Paris. Le pré et post-acheminement (Province-Paris-Province) n'est pas pris en charge par l'association.

- Chaque lauréat se verra proposer un petit thème à présenter à ses camarades au cours du voyage sous forme d'exposé.

### La composition

La composition aura lieu **le mercredi 31 janvier 2018** dans chaque établissement.

La **durée de composition** est fixée à **4 heures maximum**.

L'élève compose seul et sans documents (à l'exception d'un dictionnaire de noms communs).

**Le sujet** sera disponible sur le site <http://athenavoyages.com> à partir de **7h45**.

Il est impératif que l'élève compose sur **la copie normalisée** à télécharger sur le site.

(Vous pouvez demander que l'association vous envoie le sujet sur votre boîte personnelle en envoyant votre adresse de messagerie à l'adresse suivante : [contact@athenavoyages.com](mailto:contact@athenavoyages.com))

**Pour participer au concours, inutile de vous inscrire** : il suffira d'envoyer vos 5 meilleures copies par niveau (5 copies de 3<sup>ème</sup> et 5 copies de 4<sup>ème</sup>) à l'adresse de l'association (**274, rue de Créqui, 69007 Lyon**) avant le jeudi 1<sup>er</sup> février (cachet de la poste faisant foi).

### Envoi des copies

Vous devez envoyer les copies accompagnées **du bordereau d'envoi** (à télécharger sur le site : <http://athenavoyages.com>)

Et d'un chèque de participation aux frais de gestion du concours : 3 € par copie.

**Vous pouvez inscrire vos élèves par ordre de mérite**. Cochez alors au-dessus du tableau la case « ordre de mérite ». Cela pourra aider le jury dans le cas où vous auriez plusieurs élèves admis (seuls deux élèves maximum seront retenus par établissement).

Ce bordereau d'envoi doit être rempli **avec soin**. Indiquez **lisiblement** l'adresse postale ainsi que **l'adresse de messagerie de l'élève (et la vôtre)**. C'est à cette adresse de messagerie que seront envoyés dès la fin du jury (**prévu début avril 2018**) les résultats aux lauréats retenus et à leurs professeurs.

### **Correction, sélection, résultats :**

Les lauréats retenus devront confirmer leur participation au voyage sous 10 jours : attention aux vacances à cette période, dites bien à vos élèves de consulter leur boîte de messagerie entre **le 16 et le 28 avril** et de répondre rapidement à ce message. En cas de défection leur place est remise à un élève en liste complémentaire : il peut s'agir d'un de leurs camarades !

Les élèves ne pouvant pas participer au voyage perdent alors le statut de Lauréat : d'où la nécessité de n'envoyer que des copies d'élèves susceptibles de participer au voyage.  
(Voir les dates et le programme du voyage ci-joints)

Aucune note ne sera communiquée : en effet, l'échelle des notes est différente d'un correcteur à l'autre ; c'est pour cela que nous sélectionnons pour le grand jury les 5 meilleures copies de chaque correcteur ; lors de la dernière lecture par le grand jury les copies ne sont pas notées mais classées en fonction de leur qualité...

L'admission des copies pour le grand jury (seul élément communiqué) correspond donc à une bonne performance pouvant être considérée comme une note globalement supérieure à 15.

**Faites une photocopie des copies avant de les envoyer** : cela par prudence et parce qu'aucune copie ne sera renvoyée à l'élève ou au professeur.

Les résultats officiels **seront diffusés sur notre site à compter du 2 mai 2018.**

### **Programme du voyage des lauréats 2018**

**Dimanche 8 juillet** : RDV à l'aéroport de Roissy CDG ou Orly (le lieu précis à préciser\*)  
Vol sur compagnie régulière Air France ou Aégéan. Installation à l'hôtel à Athènes.

**Lundi 9 juillet** : Départ pour l'Argolide : arrêt au canal de Corinthe, visite de la ville antique de Corinthe. Déjeuner au bord de la mer près de Corinthe. Après midi : bain, visite du site d'Épidaure : théâtre et musée. Dîner (restaurant) et nuit (hôtel) à Tolo.

**Mardi 10 juillet** : Visite du site de Tirynthe et de Mycènes. Déjeuner à Mycènes. Départ pour Olympie, bain. Dîner (restaurant) et nuit (hôtel) à Olympie.

**Mercredi 11 juillet** : Visite du site d'Olympie antique et du musée. Déjeuner. Départ pour Delphes. Bain en cours de route. Dîner (restaurant) et nuit (hôtel) à Delphes.

**jeudi 12 juillet** : Visite du site de Delphes. Déjeuner. Visite du musée. Départ pour Athènes. Visite du monastère d'Hosios Loukas. Dîner (restaurant) et nuit (hôtel) à Athènes.

**Vendredi 13 juillet** : Excursion sur l'île d'Égine. Visite du temple d'Aphaia. Déjeuner à Égine. Bain. Dîner, et nuit (hôtel) à Athènes

**Samedi 14 juillet** : Visite de l'Acropole et de son musée. Déjeuner à Athènes. Visite du musée archéologique national. Dîner et nuit à Athènes.

**Dimanche 15 juillet** : Dernières visites à Athènes suivant l'heure de départ. Transfert à l'aéroport : Voyage Athènes Paris.

### **Accompagnateurs :**

Deux professeurs de Lettres Classiques rodés à l'accompagnement de voyages scolaires en Grèce et sélectionnés par Athéna pour leur compétence.

**Séjour en pension complète**, hôtels catégorie C. ( base chambres triples ou quadruples), restaurants.  
( un chèque de 10 € d'adhésion à l'association sera demandé à l'inscription )

**Tous frais compris** (sauf boissons et dépenses à caractère personnel).  
Transport en car de Tourisme.  
Assurance accident-rapatriement M.A.I.F. Contrat RAQVAM collectivité.  
(Prévoir 5 € de pourboire pour le chauffeur)

\*un rendez-vous de départ précis sera envoyé 15 jours avant le départ